

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PONTIAC	Grand Le Mans / modèle 2AF19/ 2AF27 (moteur V8 301-4bbl (W) 5 places	CH 0338 87
Constructeur	PONTIAC MOTOR DIVISION of G. M. C. Pontiac, Michigan (USA)		
Identification	sur la plaquette du constructeur "Grand Le Mans 2AF19 ou 2AF27" et "CH 0338 87" devant le No du châssis "2F19W9." ou "2F27W9."		
Plaquette constructeur N° du châssis	dans le compartiment du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile à gauche, derrière le pare-brise		
Identification du moteur	" 49 " à gauche, à l'avant latéralement sur la culasse (frappée par l'importateur)		
Importateur principal	GENERAL MOTORS SUISSE SA., 2501 Bienne		
Véhicule homologué	2F19W9P 520 753		

Châssis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Marque	PONTIAC
Direction	mécanique avec assistance hydraulique	Construction	V
Transmission	automatique	Carburant	B
Nombre de vitesses	3	Refroidissement	eau
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, AV= soupape de dosage AR= limiteur	Alésage	101,6
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière	Cylindrée	4940
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, pédale	Puissance en kW SAE-net CV	110 150
Ralentisseur	-	Brut à proximité	84
Contrôle 2 circuits	par différence de pression	Silencieux	1 = 455x250x140 mm + catalyseur
		Mesure des gaz	ECE-15, CO 1,0 % à 610 t/min
		Déparasitage	OCB, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie		Poids	
Nombre de portes	2 ou 4	avant	arrière
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Poids à vide	total
Cale	-	Charge utile	1590
Antivol	verrouillage de la direction + de la boîte c.v.	Poids total	1940
Nombre de places	5 av 2 centre ar 3	Garantie fabr.	2145
Dimensions	intérieur extérieur	Dimens. pneus	P195/75 R 14 P195/75 R 14 (Variantes ***)
Longueur	5041	Pty/bars	- / 1,8 - / 2,0 voir
Largeur	1839	Charge	1100 1160 remarques)
Hauteur	1440	pour V max	varie selon la marque, minimum 178 km/h
Porte à laux	lat. av 1036 ar 1260	Jantes	14 x 6 JJ
Empattements	2745	Garantie poids remorquable avec frein	1492
Essieu droit	av ar	Garantie poids remorquable sans frein	454
Voie	av 1486 ar 1467	Garantie poids de l'ensemble	-
Voies	av ar	Poids remorquable testé	1492
Braquage ø	g 11300 d 11300	Vitesse maximale selon le constructeur	178 km/h
Distance volant - vers l'avant du véhicule -		Vitesse maximale testée	km/h
		Charge garantie sur le toit	77 kg

Équipement \$)

Feux de route HCR (E)

Feux de croisement HCR (E)

Feux de position A (E) dans HCR

Feux rouges GUIDE 2A2 DOT AI(2)R(2)S(2)T AP2 79

Feux stop GUIDE 2A2 DOT AI(2)R(2)S(2)T AP2 79

Clignoteurs av 1 (E) AV/ 2A DOT AP2 ar voir feux rouges

Catadioptrés av AV + AR ar SAE A68 ou 77 DOT

Feux de gabarit av ou

Feux complémentaires

Eclairage plaque 1/ au centre, sous le couvercle du coffre

Essuie-glace 2/ balais avec/ sans lave-glace

Avertisseurs DELCO REMY A+F

ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme

Marque et type PONTIAC Grand Le Mans

Homologation N° CH 0338 87

Carrosserie limousine

Places total 5 avant 2

Poids à vide 1590 Carburant B

Charge utile CV-impôt 25,16

Poids total 2145 Cylindrée 4940

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, 1A 2,29 = 72 dB/A.
- **) Mesure des gaz : la marque d'homologation ECE-15 se trouve sur la plaquette du constructeur.
- ***) Variante de pneus : P 185/75 R 14 AV 1060 (2,0) AR 1170 (2,4) V-max. varie selon la marque, minimum 178 km/h
 P 205/70 R 14 1070 (1,8) 1130 (2,0) 178 km/h
 185 SR 14 1050 (2,0) 1130 (2,2) 180 km/h
 205/70 SR 14 1060 (1,9) 1160 (2,1) 180 km/h
 175 SR 14 1050 (2,2) 1100 (2,3) 180 km/h
 195/70 SR 14 1050 (2,1) 1160 (2,4) 180 km/h

S) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV d'origine sont transformés en clignoteurs AV latéraux;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont débranchés et remplacés par des feux E;
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- les clignoteurs AR doivent être équipés d'ampoules de 18 watts;
(un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine);
- la sortie de l'échappement est conduite vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule.

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 77 kg.

Voiture
de tourisme

P O N T I A C

Grand Le Mans
(5 places)

CH 0338 87

Fiche complémentaire

I

Complément du 05.11.79 à Studen - lin

à partir du No du châssis: 2F..WA. (millésime 1980)

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 50 km/h, A2, iA 2,14 = 77 dB/A

à proximité de l'échappement: 82 dB/A à 3000 t/min.

Mesure des gaz : ECE-15/03; CO 0,15 % à 620 t/min

<u>Variante de pneus</u>	: P 205/75 R 14	charge	1130 (1,6)	V-max. minimum	178 km/h
	195 SR 14		1100 (1,9)		180 km/h
	215/70 SR 14		1080 (1,8)		180 km/h

Feux rouges/stop/clignoteurs: GUIDE 2A2 DOT AI(2)R(2)S(2)T AP2 80

(les chambres intérieures à gauche et à droite des feux rouges/stop doivent être débranchées)